



Changer de nom de famille ?

Par **evaluna**, le **16/01/2008** à **17:15**

Mon fils aîné de 22 ans souhaite prendre le nom de famille de mon mari. Lors de notre mariage nous n'avions pas été informés de la possibilité de modifier son état-civil. Aujourd'hui il souhaite porter le nom de l'homme qui l'a élevé comme son père et qui est aussi celui de son petit frère. D'ailleurs depuis bien des années c'est devenu une sorte de pseudo pour lui car tout le monde l'appelle avec ce nom de famille. Quelles démarches devons nous faire pour répondre à sa demande ? Merci de vos réponses.